



LES CAHIERS DE LA **GRANDE RÉGION**

La Grande Région face à ses
évolutions démographiques

#1

Sept. 2019

Contacts et références

Dr Franz Clément
+352 58 58 55 900
franz.clement@liser.lu

www.liser.lu

 LISER
LUXEMBOURG INSTITUTE OF
SOCIO-ECONOMIC RESEARCH
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette (Campus de Belval)

Droits d'auteur

Les Cahiers de la Grande Région sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons [CC BY-NC-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) (Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International).

Le LISER est l'éditeur responsable des Cahiers. Toutefois, chaque article ne reflétant pas nécessairement les opinions de tous les partenaires des Cahiers, les articles n'engagent que leurs auteurs.

Copyright

— Photographie —
Couverture: Vallée de l'Our, Luxembourg
© SIP / Marc Schoentgen, tous droits réservés



EDITORIAL



Chers lectrices et lecteurs,

En cette fin d'été 2019, le LISER et ses partenaires sont heureux de lancer une nouvelle publication : « Les Cahiers de la Grande Région ».

Ce nouvel outil, à la parution semestrielle, a pour mission, d'une part, de mieux faire connaître la Grande Région, ses spécificités et ses enjeux et, d'autre part, de pallier le manque de visibilité de cet espace de vie et de coopération transfrontalière. L'objet des Cahiers consiste à informer tant les populations que les acteurs institutionnels ou de la société civile des problématiques et défis rencontrés au sein de la Grande Région et à concourir au développement d'un esprit « Grande Région ».

L'initiative est née en septembre 2017 entre divers acteurs se connaissant et entretenant des liens professionnels réguliers. Ces partenaires disposent d'une longue expérience dans l'analyse des thématiques propres à la Grande Région. A l'heure actuelle, outre le LISER, des partenaires effectifs ont rejoint l'initiative. Il s'agit de l'Agape (Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord), de la Fondation IDEA asbl, de l'Institut de la Grande Région, du STATEC – Institut national de la statistique et des études économiques, de l'Université de Lorraine (Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales-2L2S), de l'UniGR-Center for Border Studies, de l'Université du Luxembourg, du Cercle européen Pierre Werner, de l'Institut Destrée et de la Technische Universität Kaiserslautern. Notre partenaire au statut d'observateur est Idélux-AIVE (Intercommunale pour le développement économique durable de la Province de Luxembourg).

Ces partenaires ne figurent toutefois pas sur une liste figée. Bien au contraire, les acteurs situés dans les diverses entités de la Grande Région qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenus. Qu'ils n'hésitent pas à nous contacter aux coordonnées reprises.

Nos publications seront disponibles en permanence sur notre site Internet.

Le premier de ces Cahiers est consacré aux évolutions démographiques dans l'espace de la Grande Région. Il laisse place à trois points de vue indépendants sur la question. Ces réflexions vont se pencher successivement sur les futurs équilibres entre frontaliers et résidents au Luxembourg, sur les enjeux pour l'ensemble de la Grande Région et finalement sur la situation de celle-ci dans les décennies qui s'ouvrent, toujours en relation avec la thématique démographique.

Je vous souhaite une agréable lecture et une bonne découverte de ce premier Cahier.

Prof. Aline MULLER, Directeur général du LISER.



SOMMAIRE

Évolutions démographiques au Luxembourg :
quels équilibres frontaliers – nouveaux résidents ?

— Vincent HEIN (Fondation Idea) —

Vieillissement structurel de la population, quels
enjeux pour la Grande Région ?

— Frédéric DURAND (LISER) —

Horizon 2035, le transfrontalier dans tous ses états ?

— Michaël VOLLOT (Agape) —





Évolutions démographiques au Luxembourg : quels équilibres frontaliers – nouveaux résidents ?

Vincent HEIN (Fondation Idea)



La Fondation IDEA asbl est un laboratoire d'idées créé en 2014 à l'initiative de la Chambre de Commerce de Luxembourg qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable et de l'intérêt économique général du Luxembourg. A ce titre, les relations transfrontalières, enjeu de premier plan pour le fonctionnement et l'avenir du pays, sont naturellement devenues des éléments à part entière des réflexions d'IDEA.

Évolutions démographiques au Luxembourg : quels équilibres frontaliers – nouveaux résidents ?

Les évolutions démographiques du Luxembourg et leurs conséquences ont largement occupé les débats des dernières élections législatives. Force est de constater qu'elles prennent également une place grandissante dans le débat public au-delà de ses frontières nationales, car, comme le montrent d'autres contributions de ces Cahiers, ces phénomènes n'opèrent pas en vase clos, bien au contraire.

Les phénomènes à l'oeuvre sont en effet aussi impressionnants qu'inédits à l'échelle européenne. Avec 118.000 habitants supplémentaires, la population luxembourgeoise a cru de près d'un quart (+24%) en dix ans seulement, évolution (de loin) la plus importante au sein des États de l'Union. Même en comparaison des 274 « régions métropolitaines » européennes définies par Eurostat¹, cette performance reste inégalée. Sur la période, seule Oslo affiche une progression de plus de 20% tandis que Lausanne, Stockholm, Zürich, Annecy/Genève et Bergen dépassent le seuil des 15%. Aussi, depuis une dizaine d'années, le PIB réel luxembourgeois a cru de 18%, 99.200 emplois ont été créés (+30%), dont 48.000 occupés par des frontaliers (+35%). Plus impressionnant encore, 222.000 personnes ont rejoint le pays et 121.000 l'ont quitté² !

Combien d'habitants le Luxembourg pourrait-il compter à la fin de la prochaine décennie ?

Le modèle de croissance luxembourgeois, parfois qualifié de « trop extensif » dans le débat national, nécessite effectivement de se poser sérieusement cette question. Mobilité, logement, éducation, sécurité sociale, environnement rares sont les champs de l'action publique (et les secteurs économiques) insensibles aux réponses que l'on y apportera. Il n'y a cependant pas de « verdict » clair et unique, le futur étant, ici comme ailleurs, fortement conditionné par plusieurs hypothèses. Si la démographie entraîne l'activité économique, le corolaire est encore davantage vérifiable dans un pays où plus de 80% de l'évolution de la population s'explique par les migrations. Dans ses dernières projections de long terme 2017-2060³, le STATEC a donc couplé ses modèles démographique et macroéconomique.

En effet, la santé économique relative du Grand-duché détermine son attrait pour les travailleurs étrangers, qui se répartissent entre nouveaux résidents et nouveaux frontaliers (qu'ils soient originaires de la Grande Région ou non). Ainsi, avec une croissance tendant vers son « niveau

Tableau 1 : Projections démographiques à l'horizon 2030 selon les trois hypothèses de part des frontaliers parmi les nouveaux travailleurs étrangers attirés

Projections 2030		Hypothèses de part des frontaliers dans les nouveaux travailleurs étrangers		
		33%	50%	66%
Population totale	Nombre	785 000	759 000	735 000
	Evolution / 2017 (590.700)	+33%	+29%	+25%
Population des 15-64 ans	Nombre	522 000	502 000	484 000
	Evolution / 2017 (411.000)	+27%	+22%	+18%
Emploi intérieur total	Nombre	569 000	570 000	571 000
	Evolution / 2017 (433.000)	+31%	+32%	+32%
dont travailleurs frontaliers	Nombre	253 000	268 000	282 000
	Evolution / 2017 (183.500)	+38%	+46%	+54%

Source : Calculs IDEA sur base chiffres STATEC Luxembourg

¹ Voir : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/metropolitan-regions/background>.

² Source : STATEC – Institut national de la statistique et des études économiques.

³ Voir : <https://statistiques.public.lu/fr/publications/series/bulletin-statec/2017/03-17-Projections-macroeconomiques-et-demographiques/index.html>.

structurel » de 3% et des gains de productivité de l'ordre de 1,4%, le besoin de nouveaux travailleurs étrangers serait en moyenne de 9.700 personnes par an d'ici à 2030. La taille (mais aussi la structure) de la population grand-ducale dépendra donc essentiellement de la répartition « frontaliers / résidents » de cette main d'œuvre étrangère supplémentaire. Cette population varierait de 735.000 à 785.000 habitants avec inversement un besoin total de 282.000 à 253.000 frontaliers (voir tableau 1).

Quelle que soit l'hypothèse de répartition frontaliers / immigrés, les taux de croissance du nombre de frontaliers restent significativement élevés (entre +38% et +54%) et leur part dans l'emploi total ne varierait que graduellement. Le fait que les hypothèses « 33% / 50% / 66% » ne s'appliquent réellement qu'à partir de 2022 dans le modèle du STATEC, joue sur cette « inertie », mais il est clair que les écarts se creuseront selon les scénarios, comme le montrent bien les projections à l'horizon 2060 du rapport.

Quelles conséquences d'une diminution du ratio frontaliers / immigrés ?

Lors d'une conférence-débat organisée par IDEA en septembre 2018, le Ministre alors en charge du développement durable et des infrastructures a suggéré une réflexion visant à favoriser à l'avenir l'immigration plutôt que le recours au travail frontalier, avec en trame de fond des débats sur les difficultés à gérer la mobilité, mais aussi sur les déséquilibres territoriaux aux frontières luxembourgeoises⁴. Il serait donc nécessaire de mener une réflexion approfondie sur les défis auxquels le Luxembourg devrait faire face s'il souhaitait effectivement opérer un tel rééquilibrage. Outre les problèmes fondamentaux liés à l'aménagement du territoire (logement, mobilité, ressources naturelles, etc.) ou encore à la cohésion sociale, une baisse sensible du taux de recours aux travailleurs frontaliers pourrait aussi avoir un impact significatif sur les finances publiques luxembourgeoises. C'est l'angle, certes très restreint, qui sera évoqué ici. À noter que les conséquences sur les territoires frontaliers, bien que potentiellement significatives, ne sont pas abordées.

Pour ce faire, la question suivante pourrait par exemple être posée : quelles seraient, toutes choses égales par ailleurs⁵, les conséquences sur les finances publiques d'un déménagement « soudain » de la moitié des ménages des travailleurs frontaliers au Luxembourg ? Un raisonnement par l'absurde, mais permettant de faire un premier tour des enjeux. Une étude réalisée par IDEA⁶ portant sur les recettes et les dépenses publiques luxembourgeoises, suggérerait que les dépenses publiques totales à destination des non-résidents pourraient être estimées à environ 3 milliards EUR⁷ et que celles à destination des résidents s'élèveraient à 18,7 milliards EUR, soit 32.800 EUR par habitant (données de 2015). Le déménagement d'un frontalier sur deux signifierait une réduction de leur nombre de 84.750 et l'installation de 195.000 habitants supplémentaires⁸.

Si ces nouveaux habitants généraient le même niveau de dépense moyen par habitant constaté en 2015, alors le budget des Administrations publiques pourrait progresser de près d'un quart (+6,4 milliards EUR). Mais une telle approche ne peut être prise pour « argent comptant ». Le niveau de dépense par habitant des nouveaux résidents différerait selon toute vraisemblance de celui constaté par un « résident moyen » d'aujourd'hui, notamment en raison de structures d'âges différentes (plus d'actifs en emploi ? moins de pensionnés ? plus d'enfants à charge ? Etc.).

Sur le plan des recettes, il faut noter que les cotisations sociales et les impôts sur le revenu des 84.750 frontaliers devenant salariés résidents étaient déjà collectés au Luxembourg. De ce point de vue, l'effet serait donc à priori neutre. Par ailleurs, en vertu des conventions fiscales bilatérales avec les trois pays voisins, les membres des nouveaux ménages qui travaillent dans ces pays (et qui deviendraient alors des frontaliers sortants) continueraient à payer impôts et cotisations sociales dans l'État de leur lieu de travail. Mais « localiser » la population sur le territoire national pourrait avoir des retombées positives pour les recettes publiques. En effet, alors que « seulement » 20% des dépenses de consommation de biens non-durables des ménages frontaliers sont réalisées sur le sol luxembourgeois, le ratio se trouve inversé pour les ménages résidents⁹. Cette hausse de la consommation générerait donc des recettes de TVA supplémentaires et contribuerait positivement à la balance courante. Par ailleurs, leur présence contribuerait de manière indirecte et induite à augmenter l'activité économique nationale dans de nombreux domaines, activités elles-mêmes génératrices de recettes fiscales. Mais il est impossible de dire si cet effet bénéfique suffirait à compenser la hausse (très) sensible des dépenses.

Si le recours à l'immigration était à terme favorisé par rapport au recours à la main-d'œuvre frontalière (via une politique offensive sur le logement par exemple), il est certain que des grands équilibres seraient affectés. Mais en l'absence de « bilan économique et financier » du phénomène frontalier, les connaissances demeurent limitées pour en évaluer la profondeur. Un champ de recherche à creuser, assurément, afin d'éclairer tout choix politique en la matière.

⁴ Voir : <http://www.fondation-idea.lu/2018/09/14/grande-region-ou-grand-luxembourg-retour-sur-le-quatrieme-debat-didea/>.

⁵ En ignorant diverses répercussions indirectes comme les coûts liés à la construction des logements.

⁶ Voir : <http://www.fondation-idea.lu/2018/04/11/avis-annuel-2018-lelue/>.

⁷ Il s'agit d'une approximation effectuée en ne prenant en compte que la protection sociale et la santé, ainsi que les transports et l'enseignement supérieur. Voir : Fondation IDEA, Avis Annuel 2018, encadré 7, p. 70-73, avril 2018. Les chiffres repris ici n'intègrent pas les corrections de parités de pouvoir d'achats de l'étude mentionnée.

⁸ Données de 2015. D'après la Banque Centrale du Luxembourg, on peut compter pour chaque frontalier 0,8 ménage et 2,3 habitants, au 31/12/2013. Voir : http://www.bcl.lu/fr/publications/cahiers_etudes/119/BCLWP119.pdf, p.12.

⁹ Voir : http://www.bcl.lu/fr/publications/cahiers_etudes/119/BCLWP119.pdf, p. 39. En revanche, il faudrait également tenir compte du fait que les « nouveaux arrivants » pourraient avoir tendance à consommer davantage dans leur région d'origine après leur déménagement.



Vieillissement structurel de la population, quels enjeux pour la Grande Région ?

Frédéric Durand (LISER)



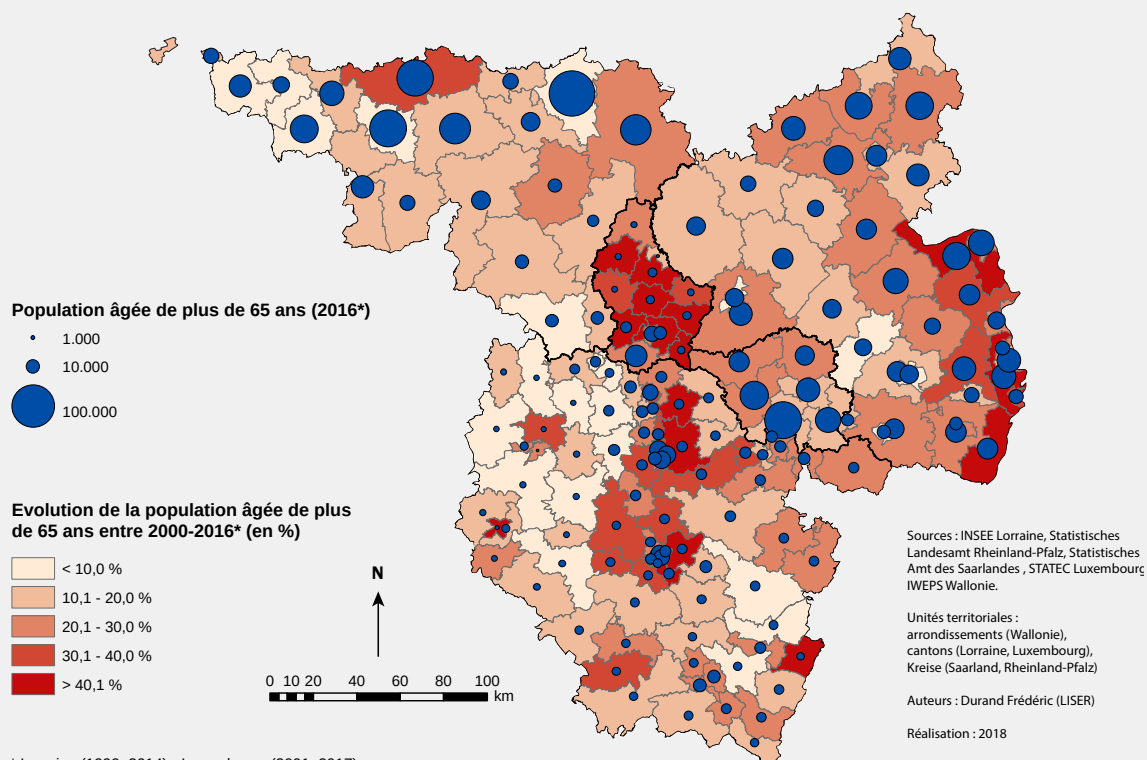
Dans le cadre du projet Interreg « Schéma de Développement Territorial de la Grande Région », le LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research) a participé aux travaux du diagnostic territorial réalisé à l'échelle de la Grande Région, notamment sur les questions liées à la démographie. Cette première action, qui vise à constituer un socle de connaissances partagé et un langage commun, a permis, d'une part, d'établir sur base d'indicateurs socio-économiques et territoriaux une série cartographique de présentation des risques et opportunités, et d'autre part, de mettre en lumière des problématiques clefs pour le développement futur de la Grande Région.

Vieillissement structurel de la population, quels enjeux pour la Grande Région ?

Les dynamiques démographiques en Grande Région mettent en lumière de forts contrastes entre les territoires. Tandis que certains espaces connaissent une forte croissance démographique et gagnent des habitants (Luxembourg et ses marges frontalières, de même qu'une large partie de la Wallonie), d'autres au contraire voient leur population diminuer (notamment la Rhénanie-Palatinat et la Sarre). Malgré ces évolutions distinctes et les clivages socio-spatiaux induits, un phénomène commun touche l'ensemble des territoires de la Grande Région : le vieillissement de la population. Tous sont concernés par cette tendance majeure qui caractérise les sociétés occidentales et qui s'explique à la fois par un allongement de l'espérance de vie et par un moindre renouvellement des générations. La Grande Région ne fait pas exception, puisque la population âgée de plus de 65 ans a progressé de 20 % entre 2000 et 2016, soit une augmentation de plus de 400 000 personnes, et cette croissance s'observe principalement au sein des aires urbaines (cf. carte). De manière générale, cette évolution impacte déjà la structure démographique de la population. En effet, la part des personnes âgées de plus de 65 ans

dans la population totale s'est accrue : passant de 16 % en 2000, à 20 % en 2016. Actuellement, près d'une personne sur cinq en Grande Région a plus de 65 ans. Cependant, la répartition spatiale des seniors varie grandement au sein de ce vaste espace de coopération. D'un côté, le Luxembourg, le sillon lorrain (la partie orientale de Thionville et Metz et la partie occidentale de Nancy) et les deux arrondissements belges d'Arlon et de Bastogne ont une part relativement faible de leur population senior (inférieure à 16 % de la population totale). De l'autre, dans la plupart des territoires de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre, de la Meuse et des Vosges, la part des plus de 65 ans est supérieure à 22 %. Ces différents résultats mettent en lumière un vieillissement structurel de la population en Grande Région, que corroborent les projections démographiques, puisque ces dernières prévoient une augmentation de près de 40 % de la population âgée de plus de 65 ans d'ici à 2050 (soit plus de 900 000 personnes supplémentaires). A cette date, la Grande Région compterait environ 3,2 millions de personnes âgées de plus de 65 ans, représentant plus d'un quart de la population totale.

Carte 1 : Vieillissement structurel de la population en Grande Région



* Lorraine (1999, 2014) - Luxembourg (2001, 2017)

© ACT Luxembourg 2017, IGN France 2017
GeoBasis-DE / BKG 2017, NGI-Belgium 2017
SIG-GR / GIS-GR 2018

Ces constats et perspectives statistiques questionnent l'organisation future des espaces résidentiels, des bassins d'emplois et des services publics, et mettent en lumière toute la diversité et complexité de la problématique du vieillissement de la population. Au-delà des enjeux qu'il engendre en matière de santé (prise en charge des soins à domicile, en ambulatoire ou dans des structures d'accueil adaptées pour les personnes âgées dépendantes), d'isolement social (soutien des liens sociaux et intergénérationnels pour pallier les problèmes de solitude) et de retraite (quid du problème quantitatif de disponibilité de la main-d'œuvre pour supporter la dépendance démographique si la part des actifs en emploi diminue), le vieillissement de la population pose un certain nombre de défis en matière d'aménagement du territoire. Les autorités publiques doivent adapter les territoires aux effets du vieillissement de la population, notamment en termes d'environnement urbain afin de faciliter la mobilité des personnes âgées ou dépendantes et permettre un meilleur usage de l'espace par ces dernières. Par exemple, cela peut se concrétiser par une meilleure accessibilité aux services administratifs et de santé public aussi bien de manière physique que virtuelle, mais cela peut également se matérialiser par la rénovation ou l'aménagement de logement adapté pour permettre aux personnes de vieillir et bien vivre chez elles. Cependant, à l'instar des préconisations de l'étude coordonnée par Pierre-Marie Chapon pour *Adapter les villes au vieillissement* (2012), « la question de l'adaptation des espaces urbains au vieillissement est complexe car il ne s'agit pas simplement de mettre en œuvre de bonnes pratiques sur un territoire déterminé mais d'organiser les moyens pour structurer et organiser une offre adéquate et durable ». L'entremêlement des défis posés par la problématique du vieillissement de la population devrait donc inciter les acteurs institutionnels à mieux articuler les politiques sanitaires et sociales avec celle de l'aménagement du territoire, d'autant plus que la part des populations seniors se concentrera principalement dans les espaces urbains ou périurbains. En outre, pour être efficace, l'adaptation des territoires au vieillissement

de la population ne pourra se réaliser concrètement et correctement qu'en renforçant les synergies et les moyens. Dans ce cadre, l'échelle transfrontalière peut être un niveau d'intervention pertinent et permettre à travers la coopération de mobiliser l'ensemble des acteurs compétents et d'apporter des réponses aux besoins des populations, notamment ceux habitant dans les marges frontalières. Plusieurs options sont envisageables et concernent la mutualisation des biens et équipements médicaux ou la réorganisation de l'offre de soins à l'échelle transfrontalière, comme c'est le cas des zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST) le long de la frontière franco-belge. Deux ZOAST ont été créées en 2008 permettant d'ouvrir l'accès à des services de soins pour des populations frontalières, tout en bénéficiant du système de sécurité sociale de son pays de résidence. Depuis 2014, les assurés sociaux luxembourgeois bénéficient également de ces dispositifs transfrontaliers. Ces initiatives de coopération tendent à s'étendre à d'autres espaces frontaliers. Au sein de l'Eurodistrict SaarMoselle, la création d'une ZOAST a été actée et s'appuierait sur d'autres actions développées dans le domaine sanitaire (coopération inter-hospitalière entre Forbach et Völklingen, convention pour les services de secours d'intervenir sur le territoire frontalier voisin en cas d'urgence médicale, coopération entre les centres de formations aux soins infirmiers de Sarreguemines et Völklingen). Les communes du sud de la Communauté germanophone de Belgique et les communes à l'ouest de l'arrondissement d'Eifel-Bitburg-Prüm souhaitent également mettre en place une ZOAST autour des hôpitaux de Saint-Vith et Prüm. La coordination des politiques d'aménagement au sein des territoires de la Grande Région, en ce qui concerne l'offre de logements adaptés et accessibles, de structures d'accueil et d'équipements de soins, constitue également un moyen de répondre de manière conjointe aux défis liés au vieillissement, en promouvant des démarches de durabilité plutôt que des logiques d'opportunité foncière et pécuniaires souvent privilégiées.

Références

Grande Région, 2016, *Statistiques en bref - Statistische Kurzinformationen*, brochure éditée par les offices statistiques de la Grande Région (Statistisches Amt des Saarlandes, INSEE Grand Est, STATEC Luxembourg, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz et IWEPS - Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique).

Durand F. et al., 2018, *Cahier Thématique n°1 : Dynamiques démographiques et besoins territoriaux associés*, rapport publié dans le cadre du projet Interreg SDT GR.

ICADE, 2012, *Adapter les villes au vieillissement : enjeux d'aménagement et de gouvernance*, étude financée par le Centre d'Analyse Stratégique (CAS).

Lien Internet pour télécharger le diagnostic territorial de la Grande Région issu du projet INTERREG Schéma de Développement Territorial de la Grande Région :
<https://amenagement-territoire.public.lu/fr/grande-region-affaires-transfrontalieres/SDT-GR.html>



Horizon 2035, le transfrontalier dans tous ses états ?

Michaël VOLLLOT (Agape)



La question de la mobilité transfrontalière est un sujet d'investigation de longue date pour l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (Agape). A l'origine basée sur l'observation des flux de travailleurs transfrontaliers vers la Belgique et surtout le Luxembourg, l'élargissement des partenariats de l'Agape (groupe de travail « Mobilité » du réseau de villes Tonicités¹, conférences métropolitaines du Sillon Lorrain², élaboration du SRADDET³ Grand Est) a permis d'élargir son champ d'investigation sur la question.

¹ Le réseau de villes Tonicités rassemble les villes d'Arlon (BE), de Luxembourg, Esch-sur-Alzette (LU), de Longwy, Metz et Thionville (FR).

² Le Sillon Lorrain est un pôle métropolitain rassemblant les agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Epinal.

³ Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

Horizon 2035, le transfrontalier dans tous ses états ?

Avec près de 215 000 frontaliers en 2014⁴, la Grande Région connaît le taux le plus élevé de frontaliers au sein de l'Union européenne, générant une pression extrêmement forte sur les systèmes de transport.

Parmi ces frontaliers, près de 8 sur 10 se rendent quotidiennement au Luxembourg. Le développement rapide du travail frontalier (un triplement en 20 ans) induit notamment des enjeux majeurs en matière de mobilité, aussi bien au Grand-Duché que dans les espaces transfrontaliers voisins.

Dans ce contexte, pourrait-on encore croire que nous ne sommes qu'aux balbutiements d'un phénomène que nous ne parvenons déjà pas à maîtriser ni à organiser ? En dépit des apparences, il semblerait que ce soit pourtant bien le cas. C'est du moins ce qui ressort de l'analyse croisée des mutations socio-démographiques à l'œuvre en Grande Région, des flux de frontaliers à moyen terme, et des perspectives de développement de l'activité logistique, plaidant pour faire de la question transfrontalière, non plus une question politique majeure, mais bien la question prioritaire.

La dernière décennie (2004-2014) a été marquée par un **important développement démographique** (+156 000 habitants) **et économique** (+360 000 emplois) **en Grande Région**. Au cœur de cette dynamique, le Grand-Duché s'est imposé comme l'un des moteurs économiques de la Grande Région, avec une croissance de l'emploi dépassant les capacités de sa propre démographie, mais toujours plus dépendant des travailleurs frontaliers, notamment français (2/3 des nouveaux frontaliers depuis 2014) pour équilibrer son marché du travail.

Mais les projections réalisées en Grande Région annoncent **de profondes mutations démographiques d'ici 2040-2060**, qu'il s'agisse d'actifs à remplacer du fait du vieillissement de la population ou d'actifs à trouver pour occuper les futurs emplois créés, notamment au Luxembourg.

Et ces mutations ont de quoi interpeller : à l'exception du Luxembourg, tous les territoires de la Grande Région

devraient connaître d'ici 20 ans un retournement démographique, marquant leur entrée dans un nouveau cycle démographique, et posant un immense défi en matière d'équilibre du marché du travail :

- ❖ **L'Allemagne sera entrée de plain-pied dans un cycle de décroissance**, posant le défi du renouvellement de sa main-d'œuvre ;
- ❖ **La Wallonie connaîtra un plafonnement de la croissance de sa population en âge de travailler**, malgré une croissance démographique soutenue ;
- ❖ **Le Grand Est sera dans une situation contrastée**, entre croissance démographique d'un côté et baisse de la population en âge de travailler de l'autre ;
- ❖ **Seul le Luxembourg prévoit une croissance économique et démographique**, posant la question de l'équilibre du marché du travail luxembourgeois.

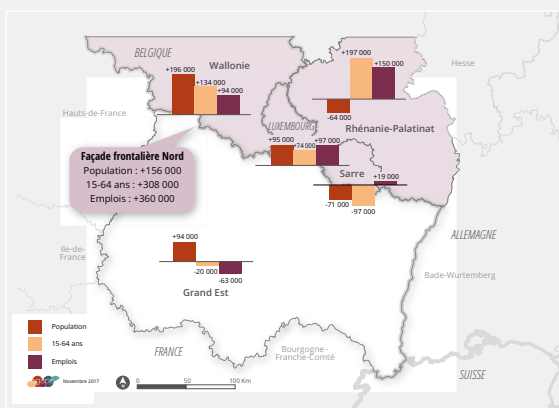
Au vu des projections actuelles, **la population en âge de travailler (15-64 ans) pourrait baisser** de 670 000 personnes en Grande Région d'ici 20 ans, malgré la croissance démographique. Alors que la Wallonie et le Grand Est fournissent aujourd'hui près de 70% des frontaliers travaillant au Luxembourg et en Sarre, ces territoires seront-ils encore en capacité de le faire dans 20 ans ?

Avec de telles perspectives, le schéma que nous connaissons aujourd'hui ne pourra plus continuer à fonctionner et les dynamiques démographiques attendues pour les 20 prochaines années auront inévitablement des impacts sur le flux de frontaliers à destination du Luxembourg, qui pourrait progresser de 72 000 à 132 000 frontaliers supplémentaires selon plusieurs scénarios du STATEC, et à destination de la Sarre, qui nécessiterait de progresser de plusieurs dizaines de milliers pour équilibrer le marché du travail sarrois.

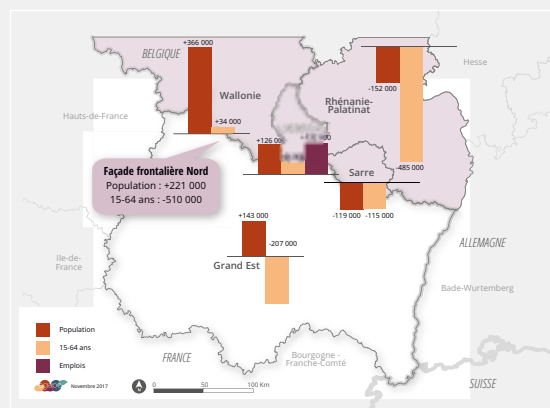
Or, en l'absence d'une prospective réellement transfrontalière, comment mesurer la capacité des territoires voisins à répondre aux futurs besoins de main-d'œuvre de l'économie luxembourgeoise et sarroise ?

Carte 1 : 2014-2035 : à l'aube d'un nouveau cycle démographique à anticiper

2004-2014



2014-2035



Source : Offices statistiques de la Grande Région

⁴ Source : Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE).

L'heure de tirer la sonnette d'alarme ?

Les perspectives économiques au Luxembourg sont telles que le recours au travail frontalier restera incontournable pour l'économie luxembourgeoise. Mais le recollement des perspectives montre que d'ici 20 ans, au vu des mutations projetées (+72 000 à +132 000 frontaliers au Luxembourg, - 670 000 personnes de 15-64 ans), on pourrait assister à une recomposition des flux frontaliers, avec les effets que cela peut induire sur la mobilité transfrontalière.

A partir d'une hypothèse médiane de +102 000 frontaliers, l'Agape a formulé trois hypothèses pouvant modifier la répartition des flux frontaliers entre les différents pays voisins du Luxembourg :

- ❖ **Un ralentissement du flux de frontaliers allemands**, dû à la forte baisse de la population en âge de travailler ;
- ❖ **Un maintien du rythme de croissance des frontaliers belges**, sur la base d'une croissance démographique et d'une attraction bruxelloise croissante ;
- ❖ **Une intensification du flux de frontaliers depuis la France** : au jeu des migrations résidentielles entre la Lorraine et le reste du territoire français, le flux frontalier depuis la Lorraine pourrait s'intensifier et représenter 70% des frontaliers supplémentaires sur l'ensemble de la période 2014-2035.

A horizon 20 ans, **le Nord-lorrain pourrait rassembler à lui seul la moitié des 267 300 frontaliers que pourrait compter le Luxembourg en 2035**. Si le déplacement d'un nombre aussi important de travailleurs est une question centrale, l'enjeu de la mobilité transfrontalière ne peut être réduit à la seule mobilité des personnes : d'autres perspectives, concernant les marchandises, montrent que les flux liés au fret, plus difficiles à quantifier, ne doivent pas être négligés. En l'absence d'outil permettant de construire des scénarios sur l'évolution des flux de marchandises, des « **signaux faibles** » permettent d'esquisser des premières pistes quant à l'évolution de ces flux dans l'espace transfrontalier franco-belgo-luxembourgeois :

- ❖ **Une forte dynamique commerciale** : L'offre en grandes surfaces commerciales pourrait ainsi progresser de 25% (+312 000m²) pour atteindre à terme 1,5M m². Un tel développement commercial risque de générer une forte convergence des trafics (clients, employés, fret) ;
- ❖ **Des projets logistiques à foison** : Les projets ambitieux de développement de plateformes logistiques (Bettembourg-Dudelange, Terminal Container d'Athus, ports de Moselle), risquent de générer **un important accroissement du fret** : +610 000 à +630 000 conteneurs/an, dont **le débouché passera inévitablement par les axes autoroutiers**.

En Grande Région, la croissance démographique a permis pendant de nombreuses années de soutenir la croissance économique en permettant aux territoires de trouver la main-d'œuvre dont ils avaient besoin. Mais le milieu des années 2010 marque un tournant : le vieillissement de la population annonce un nouveau cycle démographique, basé sur la décroissance, déjà à l'œuvre en Allemagne.

Si les perspectives économiques restent favorables au Luxembourg, la lecture « transfrontalière » des perspectives alerte sur un équilibre du marché du travail loin d'être garanti : seul le versant français semble en capacité d'intensifier « numériquement » ses flux de manière significative vers le Luxembourg, voire vers la Sarre.

Au vu de l'ampleur des chiffres projetés, cette hypothèse est-elle souhaitable, voire soutenable, au regard des conditions actuelles de déplacement des frontaliers sur des réseaux déjà engorgés, alors qu'ils pourraient être 100 000 de plus d'ici 20 ans ?

Et si l'on prend en compte l'impact des flux de marchandises, c'est tout le réseau autoroutier et ferroviaire qui risque la thrombose à un horizon plus ou moins proche.

Il est donc plus qu'urgent et impératif que tous les acteurs du transfrontalier cessent de « rustiner » le territoire, pensent co-développement et prennent à bras le corps ce défi majuscule.

Tableau 1 : Estimation des flux de frontaliers au Luxembourg à horizon 2035 par pays de résidence

	2014		2020		2035		2014-2035
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	
Belgique	41 500	25,1	47 500	24,5	62 600	23,4	+21 100
Allemagne	41 600	25,2	47 000	24,3	51 600	19,3	+10 000
France	82 200	49,7	99 000	51,2	153 100	57,3	+70 900
Ensemble	165 300	100,0	193 500	100,0	267 300	100,0	+102 000

Source : Calculs AGAPE

Lectures recommandées

Challand C., Kayali M-L., « Population du Grand Est en 2035 : entre le choc démographique allemand et la prospérité du Luxembourg et de la Suisse », INSEE Analyses Grand Est N°79, 2018. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3607820>

Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) (2018) : Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région. Onzième rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 16ème Sommet des Exécutifs de la Grande Région, Sarrebruck.

Hennani R., « Projections de population à l'horizon 2060 : et les frontaliers ? », Document de Travail IDEA N°6, 2017. <https://www.fondation-idea.lu/2017/05/05/projections-de-population-a-lhorizon-2060-frontaliers/>

⁵ Source : veille presse sur l'espace transfrontalier Arlon-Longwy-Luxembourg-Thionville-Metz.

POSTFACE



Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous venez de parcourir ou de lire le 1er « Cahier de la Grande Région ».

Vous vous posez peut-être la question de savoir si cette nouvelle publication ne fait pas redondance dans l'ensemble des écrits sur la Grande Région.

Nous avons voulu donner une certaine originalité à ces Cahiers. Cette originalité recouvre diverses caractéristiques que voici.

Premièrement, les Cahiers de la Grande Région font appel à des contributions de divers partenaires sur un thème spécifique. Ces contributions sont simplement présentées les unes après les autres, sans commentaires, ni même synthèse afin que les lecteurs puissent par eux-mêmes se forger une opinion.

Deuxièmement, les contributions présentées dans les Cahiers ne sont pas forcément des nouveautés. Il peut s'agir de contributions qui ont déjà été publiées et qui ont déjà été rendues publiques par les partenaires. Leur présence dans les Cahiers de la Grande Région doit être vue comme un nouveau canal possible de communication des écrits.

Enfin, les Cahiers rassemblent des partenaires de divers horizons. Ceux-ci ne sont pas uniquement académiques, mais ils peuvent être aussi associatifs. Cela a été voulu afin que les Cahiers fassent œuvre de vulgarisation et ne se cantonnent pas aux sphères académiques, mais puissent toucher le public le plus large possible. Ils sont édités en français et en allemand.

Notre prochain Cahier sortira en mars 2020.

Franz Clément

Dr en sociologie au LISER



News



Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)

- 5-9.09.2019 **21st European Colloquium on Theoretical and Quantitative Geography (ECTQG)**
Organisateur : LISER & Université du Luxembourg | Domaine thermal de Mondorf-les-Bains
- 19.11.2019 **Anniversaire des 30 ans du Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)**
Organisateur : LISER | Maison des Arts et des Etudiants
- 20.11.2019 **Intervention Jacques H. Drèze « Pourquoi la collaboration scientifique en Europe est-elle nécessaire ? »**
Organisateur : LISER | Philharmonie, Petite salle de Musique de chambre
- 13-14.02.2020 **1st LISER-IAB Conference on Digital Transformation and the Future of Work**
Organisateur : LISER & Institute for Employment Research (IAB) | Maison des Sciences Humaines, Esch-Belval
- Février 2020 **Colloque sur la situation des Belges au Grand-Duché de Luxembourg**
Organisateur : LISER | lieu à déterminer
- Novembre-
Décembre 2020 **Colloque international sur le travail frontalier en Europe**
Organisateur : LISER | lieu à déterminer

Cercle européen Pierre Werner

- 22 .11.2020 **Colloque comprenant un bilan de réunions de rencontres entre communes belges et luxembourgeoises avec une seconde partie consistant en des tables rondes sur des sujets saillants comme la mobilité, le commerce et l'environnement.**
Organisateur : Cercle européen Pierre Werner | Ancienne maison communale de Halanzy (à confirmer)

STATEC – Institut national de la statistique et des études économiques

- 15.10.2019 **Présentation du rapport travail et cohésion sociale du STATEC (Evènement réservé à la presse)**
Organisateur : STATEC | lieu à déterminer | www.statec.lu
- 18.10.2019 **Journée européenne de la statistique (Evènement réservé aux élèves du secondaire)**
Organisateur : Science Center / STATEC | Science Center, Differdange
- 11.11.2019 **Table ronde à l'occasion de la 15ème édition du Rapport travail et cohésion sociale**
Organisateur : STATEC | Cercle Cité, Luxembourg | www.statec.lu
- 18-21.03.2020 **International Conference 'Well-being 2020: knowledge for informed decisions'**
Organisateur : STATEC / Ministère de l'Economie | Hôtel Parc Bellevue, Luxembourg | www.wellbeing2020.lu

UniGR Center for Border Studies

Parution d'un Cahier Thématique sur les frontaliers au Luxembourg et en Suisse (2019): «Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse : Emploi, Quotidien et Perceptions »

Parution d'un «policy paper» du groupe de travail UniGR-CBS (2018) : L'aménagement du territoire transfrontalier dans la pratique: dialogue entre chercheurs et praticiens de l'aménagement en Grande Région | Grenzüberschreitende Raumplanung in der Praxis: Empfehlungen resultierend aus einem Dialog zwischen Forschung und Praxis in der Großregion. UniGR-CBS Policy Paper 1
<https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-fc90-bb02>



